

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer au département Formation continue
8, avenue de la Porte Champerret - 75838 Paris cedex 17
N° déclaration d'activité : 11 75 P 01 4475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Réservation d'inscription par fax au **01 55 65 52 26**

Advancia | NEGOCIA

N° Vert 0 800 201 290

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

STAGE

Intitulé du stage : Dates :
..... Prix net* :
 DIF Plan de formation Période de professionnalisation

PARTICIPANT

Nom : (M^{me}/M^{lle}/M.) Adresse :
Prénom :
Fonction exercée : Code postal : Ville :
Téléphone : Fax : Comment avez-vous connu ADVANCIA et NEGOCIA ?
E-mail :@.....
 Je donne mon consentement à ADVANCIA-NEGOCIA pour l'utilisation de mes données nominatives
 Je m'oppose expressément à l'utilisation de mes données nominatives

ENTREPRISE

Raison sociale : **Resp. de l'inscription** :
Code NAF : Fonction :
Siret : Téléphone : Fax :
Secteur d'activité : E-mail :@.....
Effectif : Adresse d'envoi de la convocation :
Téléphone : Fax : Code postal : Ville :
E-mail :@.....
Adresse :
Code postal : Ville :
LA FACTURE EST À ADRESSER :
Resp. Formation : Entreprise OPCA
Fonction : Adresse (si différente) :
Téléphone : Fax : Code postal : Ville :
E-mail :@.....

Le soussigné atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente.
À Le

Cachet de l'entreprise

(Nom et qualité
de la personne signataire)

Signature du participant

Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à « l'informatique, aux fichiers et aux libertés », les informations peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès et de rectification auprès de notre service commercial.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2012

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et de 25 pour les formations inter longues.

> MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formations interentreprises courtes (≤15 jours) :
L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations interentreprises longues (>15 jours) :
L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non-admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 30 % du coût total de la formation.

> DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé réception vous est adressé. Une convention peut être envoyée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques.

En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

> MODALITÉS FINANCIÈRES

Les prix sont nets, la CCIP n'étant pas assujettie à la TVA. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

- **Par l'entreprise**
Les frais de formation sont payables à réception de la facture.
- **Par un particulier**
Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.
- **Par un OPCA**

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCA. Si ADVANCIA-NEGOCIA Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture par chèque à l'ordre de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.) - ADVANCIA-NEGOCIA ou par virement bancaire à BNP PARIBAS - Centre d'affaires de Paris Grande Armée - Banque 30004 - Guichet 00813 - N° compte 00010464855 - Clé RIB 51 - IBAN FR76 3000 4008 1300 0104 6485 551 - SWIFT (Ex BIC) BNP AFR PPPGA.

> CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait d'ADVANCIA-NEGOCIA Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, ADVANCIA-NEGOCIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier, un fax ou un mail à ADVANCIA-NEGOCIA dans un délai de 10 jours ouvrés.

Passé ce délai, ADVANCIA-NEGOCIA facture un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

Formations inter courtes

- 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

Formations inter longues

- 30 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

> DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.

*Nos prix sont nets, Advancia-Négocia n'étant pas assujettie à la TVA



N° Vert 0 800 201 290

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.advancia.fr | www.negocia.fr